

2022-18



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann-Guebwiller
Nombre de conseillers élus 15
Conseillers en fonction 15
Conseillers présents 11

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOPPE-LE-BAS

Séance extraordinaire
du 8 août 2022 à 20 heures 00 minutes

Sont présents : BITSCH Raymond, DRAXEL Laurent, GUTTIG Stéphanie, LICHTIN Sophie, MAZAJCZYK Richard, RICHARD Marie-José, WALGENWITZ Éric, WALGENWITZ Jérémie, WALTER Brigitte, WEISS Jean-Julien et WOLF Vivien.

Absents excusés : LILLER Laurent, SAGET Laurent, SARROCA Mylène et WEISS Nicolas

Ont donné procuration : SAGET Laurent à WEISS Jean-Julien.

Secrétaire de séance : DRAXEL Laurent.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 25 juillet 2022
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Rénovation de l'Eglise : emprunt
4. Divers

M. le Maire donne connaissance des excuses des conseillers qui lui ont été transmises. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement et M. le Maire passe à l'ordre du jour.

Point n° 1
Approbation du P.V. de la séance du 25 juillet 2022

Le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

Point n° 2
Désignation du secrétaire de séance

M. DRAXEL Laurent est désigné secrétaire de séance.

Point n° 3
Rénovation de l'église : emprunt

Le Maire présente les différentes offres des banques : Crédit Agricole - Crédit Mutuel et Caisse d'Épargne.

Au vu des offres reçues pour l'emprunt de 300.000 €, et étant donné que les subventions obtenues pour les travaux de rénovation de l'église seront plus élevées que prévu, il est proposé de n'emprunter que 150.000 € au lieu des 300.000 € inscrits au BP 2022.

Mme GUTTIG Stéphanie demande si la commune est en capacité d'emprunter cette somme, suite à l'emprunt de 500.000 € réalisé pour la construction de l'école.

Monsieur le Maire indique que la marge annuelle dégagée par la section de fonctionnement permettra d'assumer le remboursement de capital, d'autant plus qu'un loyer supplémentaire est perçu grâce à l'aménagement de l'appartement dans l'ancienne mairie, un des prêts arrivera à son terme en 2024 et l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'église permettra également un gain financier.

Après examen des offres présentées, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Mutuel pour les travaux de rénovation de l'Eglise, aux conditions suivantes :
 - ✓ montant : 150 000 €
 - ✓ durée : 20 ans
 - ✓ taux : fixe de 1.80 %
 - ✓ remboursement : trimestriel
 - ✓ montant échéance fixe : 2.236,88 €
 - ✓ coût total du crédit : 28.950,16 €
 - ✓ montant des frais ou commissions : 150 €
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cet emprunt et à procéder au déblocage des fonds.

Point n° 4 Divers

Défibrillateur :

Mme RICHARD Marie-José demande si le défibrillateur de la salle communale a été remplacé. M. BITSCH Raymond confirme que cela a été réalisé.

Par ailleurs, à quelle date sera installé le 2^e défibrillateur dont l'achat a été inscrit au BP 2022 ? Il convient de réfléchir à ce sujet au meilleur emplacement. 3 propositions sont faites :

- Mairie
- Ancienne mairie
- Aribus à l'entrée de la rue de Bretten

Ce point sera revu à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30 minutes.

2022-19

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la séance du 8 août 2022
--

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 25 juillet 2022
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Rénovation de l'Eglise : emprunt
4. Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
WEISS Jean-Julien	Maire		
LICHTIN Sophie	1 ^{ère} Adjointe		
WALTER Brigitte	2 ^{ème} Adjointe		
MAZAJCZYK Richard	3 ^{ème} Adjoint		
BITSCH Raymond	4 ^{ème} Adjoint		
RICHARD Marie-José	Conseillère municipale		
WALGENWITZ Éric	Conseiller municipal		
SAGET Laurent	Conseiller municipal	Procuration à WEISS Jean-Julien	
WALGENWITZ Jérémie	Conseiller municipal		
WOLF Vivien	Conseiller municipal		
WEISS Nicolas	Conseiller municipal	Excusé	
DRAXEL Laurent	Conseiller municipal		
GUTTIG Stéphanie	Conseillère municipale		

SARROCA Mylène	Conseillère municipale	Excusée	
LILLER Laurent	Conseiller municipal	Excusé	